

---

---

## Mise en place d'un réseau d'Haltes Marines sur la rive-sud de l'estuaire du Saint-Laurent

<b>THÈME</b>	Mise en valeur et accessibilité / Aménagement du littoral
<b>LOCALISATION</b>	Estuaire moyen et maritime
<b>PROMOTEUR</b>	Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire

---

### OBJECTIF À LONG TERME DU PROJET

Favoriser la mise en valeur et l'accessibilité à l'estuaire du Saint-Laurent. Sensibiliser la population à des pratiques respectueuses de l'environnement marin.

### PROBLÉMATIQUE

Lors de la consultation publique du comité ZIP en novembre 2001, un atelier fut consacré à la mise en valeur et l'accessibilité au Saint-Laurent. Sur l'ensemble du territoire de la ZIP, plusieurs municipalités riveraines souhaitent et planifient de nombreux projets permettant un meilleur accès aux berges du Saint-Laurent pour leurs concitoyens et la clientèle touristique. Ainsi, les recommandations suivantes avaient été formulées lors de l'atelier :

- 1- Améliorer et assurer l'accès public au Saint-Laurent dans chacune des municipalités riveraines sur le territoire de la ZIP;
- 2- Développer un réseau intégré de sentiers sur le littoral du Saint-Laurent au sein du territoire de la ZIP (sentiers pédestres, pistes cyclables, sentier maritime pour la plaisance);
- 3- Entretien des infrastructures de la côte, du territoire de la ZIP, donnant accès au Saint-Laurent (quais, rampes de mise à l'eau);
- 4- Sensibiliser les propriétaires riverains à des pratiques respectueuses du littoral (ex. : éviter les remblayages, réglementation sur les véhicules motorisés, connaître les ressources naturelles du milieu insulaire);
- 5- Mettre en valeur les témoins du patrimoine maritime du territoire (ex. : anciens phares, épaves);

Les travaux des comités PARE (en vue de l'élaboration du PARE) et une tournée du territoire ont permis également d'évaluer le potentiel du territoire pour ce type de projet et la ZIP a dû faire face à un engouement certain par ces différents partenaires pour toutes sortes de projets locaux permettant d'atteindre cet objectif d'accessibilité au fleuve. Une liste assez importante de projets d'accès, principalement proposée par les municipalités riveraines, avait alors été soumise au comité ZIP dont voici quelques exemples :

- 1- Parc communautaire « Le havre du souvenir » à l'Islet (1<sup>ère</sup> phase réalisée en 2002);
- 2- Mise en valeur du Petit-Cap à Cap-St-Ignace (1<sup>ère</sup> phase réalisée en 2002);
- 3- Aménagement du site de l'ancien quai de St-Roch-des-Aulnaies;
- 4- Parc nautique de St-Jean-Port-Joli;
- 5- Aménagement du quai de Ste-Flavie et de l'aire d'observation du Gros Ruisseau;
- 6- Projets d'accès à St-Ulric;
- 7- Aménagement d'un sentier du littoral à Baie-des-Sables;
- 8- Les sentiers du littoral de la MRC de Matane (en cours depuis 1993);
- 9- Parc de la rivière Mitis;

Devant l'abondance de projets potentiels et l'enthousiasme de plusieurs partenaires, le comité ZIP fait le constat qu'il ne pourrait assurer une implication active pour chaque projet différent, faute de ressources humaines et financières. De plus, les infrastructures et sites naturels d'intérêt sont ponctuels et il n'existe pas d'inventaire complet du potentiel d'aménagement de la rive sud de l'estuaire afin de favoriser la mise en valeur et l'accessibilité au littoral.

De plus, l'idée d'un concept commun réunissant plusieurs sites d'intérêt semble plaire à plusieurs partenaires et permettra à la ZIP de s'impliquer, grâce à un concept uniformisé. Ce concept permettrait de véhiculer un message environnemental parmi la population pour la protection du patrimoine naturel et historique du Saint-Laurent, tout en assurant le développement durable de ses collectivités et du tourisme.

### **DESCRIPTION DU PROJET**

La mise en place d'un réseau d'*Haltes Marines* vise, premièrement, l'inventaire des accès, sites et fenêtres publiques, privés et naturelles d'intérêt, dans le but d'en faire un guide, dédié aux touristes et résidents, qui serait intégré à un concept déjà en place sur la rive sud de l'estuaire, comme par exemple *La Route des Navigateurs* ou *La Route des Baleines*.

Dans un deuxième temps un logo commun, lié au concept des *Haltes Marines*, sera conçu et les sites existants ou potentiels pouvant faire partie de ce nouveau réseau seront sélectionnés selon les critères qui auront été établis.

*Un accès c'est une infrastructure donnant accès au Saint-Laurent (sites naturels d'intérêt, sentiers, parcs, quais, etc.), que l'on peut aussi retrouver à l'état «naturel», comme par exemple un marais, une plage, etc. Ces diverses infrastructures naturelles ou anthropiques seront présentées sous l'appellation d'Haltes Marines dans le cadre de ce projet.*

Cet inventaire des sites d'accès d'intérêt servira d'outil de travail pour le développement durable d'infrastructures écotouristiques. Différentes informations sur le milieu (naturel, historique) seront disponibles et fournies à divers promoteurs intéressés par le concept et souhaitant faire partie du réseau. En partenariat avec les municipalités, les associations touristiques régionales (ATR) et les organismes ayant une expérience dans la construction d'infrastructures du genre, le comité ZIP pourrait favoriser et s'impliquer dans la promotion d'aménagement d'*Haltes Marines* et de son contenu informatif, via des panneaux de sensibilisation communs et adaptés au patrimoine de chaque site, visant à mieux faire connaître le contexte naturel et historique de l'estuaire du Saint-Laurent.

Plus précisément, voici les principales étapes du projet :

#### **1) Inventaire et localisation des *Haltes Marines* :**

À l'aide de différents outils cartographiques (photographies aériennes, cartes topographiques...) localiser les Haltes Marines de Berthier-sur-Mer à Les Méchins et les insérer dans un système d'information géographique (SIG);

#### **2) Création des fiches descriptives :**

Intégrer une base de données regroupant les diverses informations sur les *Haltes Marines* : géologie, faune, flore, histoire, etc. Des images pourront être incorporées au besoin. Des recommandations, découlant des analyses par photographie aérienne et *in situ*, pourront servir d'outil de travail pour toutes municipalités,

ATR ou autres organisations désireuses de développer un produit quelconque aux *Haltes Marine* identifiées. Pour chaque *Halte Marine* identifiée, une fiche descriptive sera produite.

**3) Validation des fiches *in situ* :**

Valider l'information des fiches par des visites sur le terrain et indexer des photographies à la base de données géoréférencées et aux fiches descriptives;

**4) Rédaction du rapport de l'inventaire et intégration des fiches descriptives et promotion;**

Faire la promotion du concept des *Haltes Marines* auprès des municipalités et autres organismes, afin que toutes les *Haltes Marines* potentielles qui auront été identifiées soient prises en charge par le milieu.

**5) Aménagement et suivi d'*Haltes Marines*;**

Mentionnons que le comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire soutiendra techniquement et humainement, dans la mesure du possible, tout organisme ou municipalité riveraine intéressés à participer à l'élaboration de projets d'accès et de mise en valeur de l'estuaire du Saint-Laurent, dès que les critères définissant les bases du réseau d'*Haltes Marines* seront établis. Ceci permettra d'assurer une implication active du comité ZIP sur le terrain avec ces différents partenaires sans devoir attendre les résultats des travaux d'inventaire.

**6) Production et diffusion du guide**

Rédaction et conception du guides et diffusion auprès des touristes et résidents.

**FAISABILITÉ**

Nous croyons que le potentiel offert par un tel projet va nécessairement intéresser les partenaires que nous visons. L'obstacle majeur, la grandeur du territoire, impliquera l'achat de nombreuses photographies aériennes et des visites terrains nombreuses, imputant des frais notables. Toutefois, dans le cadre du Sentier maritime du Bas-Saint-Laurent, les visites terrains ont permis d'identifier certains sites intéressants qui pourraient faire partie du réseau des *Haltes Marines*.

**PARTENAIRES POTENTIELS**

- Tourisme Québec;
- Office du Tourisme Côte-du-Sud et Bas Saint-Laurent;
- CLD de l'Islet (volet tourisme);
- ATR Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie;
- Développement économique Canada;
- Parc du Bic-SÉPAQ;
- Parc de la rivière Mitis;
- Québec Maritime;
- Les MRC et municipalités riveraines du territoire;
- Les organismes du territoire ayant des infrastructures d'accès au fleuve;
- Pêches et Océans Canada.

### **COÛTS DE RÉALISATION**

À déterminer

### **ÉCHÉANCE DU PROJET**

À déterminer

### **INDICATEURS D'ATTEINTE DE L'OBJECTIF**

- Nombre de guides imprimés et distribués;
- Nombre d'Haltes Marines aménagées.

### **RÉFÉRENCES COMPLÉMENTAIRES**

FRANCOEUR, D. (2002) Caractérisation des sites, accès et fenêtres donnant sur le fleuve : Étude de cas de protection et de mise en valeur. Comité ZIP de la rive Nord-de-l'Estuaire. 7 p.